

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
(ANAQ-SUP)



**RAPPORT D'EVALUATION EXTERNE DU MASTER
SECURITE NATIONALE DU CENTRE DES HAUTES
ETUDES DE DEFENSE ET DE SECURITE (CHEDS)**

L'équipe d'évaluation :

M. Babaly SALL, Professeur Assimilé, Président ;
M. Richard GIGUÉRE, Brigadier-général à la retraite, Membre ;
M. Mouhamadou Moustapha AÏDARA, Professeur titulaire, Membre ;
M. Serigne Ahmadou GAYE, Maître de Conférences titulaire, Membre.

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "M. Babaly SALL", is written over a faint circular stamp.

Décembre 2022

TABLE DES MATIERES

Introduction	3
1. Présentation du CHEDS et du programme évalué	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	7
3. Description de la visite sur le terrain	8
4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup	10
5. Points forts du programme	18
6. Points faibles du programme	19
7. Appréciations générales	19
8. Recommandations à l'établissement	19
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup	20
10. Proposition de décision	20

Introduction

Le présent document est un rapport d'évaluation externe du Master Sécurité nationale du Centre des Hautes Etudes de Défense et de Sécurité (CHEDS) en vue de son accréditation, produit au terme d'une mission réalisée par une équipe d'experts le 29 juillet 2022. Il est commandité par l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-Sup). Il a été réalisé conformément aux exigences du cahier des charges de la mission d'experts dans le but d'informer sur le contenu, les modalités d'exécution et le suivi du programme ainsi que sa conformité avec les normes de l'enseignement supérieur, à travers un diagnostic complet du processus de formation, de conduite, d'administration et de suivi des activités d'enseignement.

1. Présentation du CHEDS et du programme évalué

1.1 – Le CHEDS

Le Centre des Hautes Etudes de Défense et de Sécurité est un Etablissement public à caractère administratif, créé en 2013 (décret n°2013-12 du 03 janvier 2013 modifié), pour satisfaire les besoins de l'Etat en expertise sur des questions d'ordre stratégique liées à la sécurité, la politique étrangère, la science, la technologie et les phénomènes économiques et sociaux. Le décret de création a été remplacé par le décret n°2021-316 du 02 mars 2021 qui fixe les règles d'organisation et de fonctionnement du CHEDS et le place sous l'autorité directe de la Présidence de la République.

La vocation du Centre est de devenir une structure de référence sur les questions d'ordre stratégique liées à la défense et à la sécurité en Afrique. Aujourd'hui, par la qualité de ses formations, de son personnel administratif et technique, l'engagement de ses auditeurs et le dynamisme de ses partenariats, le Centre entend demeurer une structure nationale de référence, ouverte sur l'international. L'article 5 du décret n°2021-316 du 02 mars 2021, fixe au CHEDS les missions suivantes :

- répondre aux attentes des décideurs politiques sur des problématiques d'ordre stratégique qui affectent le développement du pays ;
- assurer une formation adaptée, au profit des décideurs politiques, et hauts fonctionnaires civils et militaires du Sénégal et de la sous-région, par le renforcement des connaissances fondamentales en stratégie et l'appropriation des clés de compréhension de l'environnement géostratégique ainsi que des enjeux liés à la défense et à la sécurité ;
- constituer la documentation nécessaire à l'étude et la familiarisation des questions relevant de la défense, la sécurité et la paix et d'assurer la publication et la diffusion des études et des travaux d'ordre scientifique découlant de ses missions ;
- organiser ou participer à l'organisation de colloques, de forums et de congrès internationaux ;
- susciter et promouvoir des travaux scientifiques se rapportant à ses missions ;
- fédérer les recherches et les études entreprises au sein d'universités et de centres de recherche sur des questions fondamentales relatives à la défense, la paix, la sécurité, la politique étrangère, la technologie, l'économie et les socio-cultures.
- développer, en collaboration avec les universités et établissements du Sénégal ou de l'Étranger, un enseignement supérieur dans les domaines de la défense, de la sécurité et de la paix ;
- mettre en place et animer un observatoire de la défense et de la sécurité pour le Sénégal et la sous-région ouest-africaine.

Le Centre a actuellement son siège à Dakar, Boulevard de la Défense angle Rue du port. Il est dirigé par le Général de brigade Mbaye CISSE, Directeur général nommé par décret n°2020-1470/PR du 10 juin 2020.

1.2 Le Programme Master Sécurité Nationale

Contexte et justification

Les défis auxquels fait face l'Afrique sont essentiellement d'ordre politique, économique, social, environnemental et sécuritaire. L'appréhension et l'identification précoces, par les États, des facteurs susceptibles de conduire à des situations d'instabilité, conditionnent le succès des mesures à prendre en vue de garantir la sécurité des institutions, des personnes et des biens. Cela rend nécessaire la mise en place d'une expertise nationale de haut niveau, militaire et civile, disposant d'un savoir et d'un savoir-faire à la mesure des défis.

Le Master Sécurité nationale, lancé le 02 janvier 2018, constitue une des réponses à ce besoin crucial. Il vise à former de hauts cadres civils et des Forces de défense et de sécurité, ayant les compétences adéquates pour participer à la prévention et à la gestion des crises, concevoir et construire au niveau stratégique, une vision intégrée de la sécurité nationale au service du développement.

Il s'agit concrètement de donner aux auditeurs les outils de réflexion stratégique sur des problématiques contemporains de sécurité afin de relever les défis sécuritaires nationaux et mieux appréhender et vulgariser la culture de sécurité.

Objectif général

Il vise à développer l'esprit de défense et de sécurité, d'améliorer les connaissances sur les questions relatives aux relations internationales, à la géopolitique mondiale, à la gestion de crise majeure et de former des responsables de haut niveau aptes à impulser des changements efficaces dans les réponses apportées aux menaces et défis sécuritaires actuels et à venir.

Objectifs spécifiques

Approfondir, par des approches variées, la réflexion stratégique sur les problématiques et enjeux de la défense et de la sécurité ;

- Mieux connaître les défis sécuritaires nationaux, sous régionaux et internationaux ;
- Comprendre la stratégie de sécurité nationale, l'organisation et la complémentarité des Forces de défense et de sécurité ;
- Renforcer la connaissance des enjeux sociétaux, budgétaires et technologiques de la sécurité nationale ;
- Doter les décideurs des outils de décision en matière de sécurité ;
- Développer les aptitudes de leadership en situation de crise.

Cibles

Le Master Sécurité nationale s'adresse à des professionnels civils, militaires et paramilitaires, issus des secteurs public et privé, remplissant les conditions académiques, placés en situation de confronter leurs opinions au cours de conférences magistrales suivies d'échanges, de travaux en comité ainsi que de visites de structures et institutions liées à la sécurité nationale.

Les auditeurs sont sélectionnés parmi :

- les fonctionnaires de la hiérarchie A exerçant des responsabilités à un niveau décisionnel ;
- les membres des Forces de défense et de sécurité de grade au moins égal à celui de lieutenant-colonel et assimilés, titulaires du brevet de l'Enseignement Militaire Supérieur du deuxième degré (EMS2) ou d'un diplôme équivalent ;
- les cadres du secteur privé exerçant des responsabilités de direction dans les différents secteurs d'activité économique, sociale, scientifique et culturelle, ainsi que dans la presse écrite ou audiovisuelle et les professions libérales.

Le Master Sécurité nationale est ouvert pour les semestres 3 et 4. Tous les auditeurs doivent justifier un niveau académique de Master1, Maîtrise ou équivalent.

Un appel public à candidature est lancé dans la première semaine du mois d'août de chaque année. Il se fait par voie de presse écrite, par le site web du CHEDS et par affichage. Pour une large diffusion de l'appel à candidatures, une lettre est adressée aux différents départements ministériels et aux ambassades des pays francophones pour faciliter et encourager les candidatures.

La sélection des candidats se fait exclusivement sur dossier. Une commission est mise en place pour étudier la conformité des dossiers par rapport aux critères définis. A l'issue, une notification est faite aux candidats retenus pour la formation. Les dossiers des candidats non retenus sont transmis en retour. Les candidats militaires doivent être proposés par l'Etat-Major général des Armées, le Haut-Commandement de la Gendarmerie nationale ou la Brigade nationale des Sapeurs-Pompiers.

L'admission des candidats non sénégalais est soumise à la décision du Directeur général du CHEDS, après avis favorable de la Commission de sélection.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation du Master « Sécurité nationale » du CHEDS est globalement en conformité avec les différents instruments d'évaluation standards de l'ANAQ-SUP. Il est le résultat d'une démarche concertée menée par un comité de pilotage associant la Direction de l'institut, le Personnel d'Enseignement et de Recherche (PER), le Personnel Administratif Technique et de Service (PATs) et les étudiants.

Il résulte de ce document une projection complète et détaillée de l'auto-évaluation du Master relativement au positionnement et à la responsabilité des différents intervenants à différents niveaux du programme. Qu'il s'agisse du contenu programmatique, des objectifs de recherche et de gestion de la qualité, de la mise à disposition de curricula et de leur adéquation avec la capacitation et l'employabilité, de la nécessaire association de l'expertise professionnelle au corps enseignant académique que de la dotation en équipements et locaux.

En définitive, ce rapport d'auto-évaluation s'inscrit dans les normes d'appréciation et d'analyse en termes de formalisation et de présentation prescrites par l'ANAQ-SUP. Il est conforté dans cet esprit par la synthèse de l'autoévaluation et les perspectives d'amélioration en relevant les forces et faiblesses de cette gouvernance du Master « Sécurité nationale ».

3. Description de la visite sur le terrain

3.1 Organisation et déroulement de la visite

Après une concertation préalable des experts présents et à distance, l'entrevue a démarré à 9H avec les membres du comité de pilotage.

Le général Mbaye Cissé, Directeur du CHEDS a souhaité la bienvenue aux membres de l'équipe d'experts mandatée par l'Anaq-Sup. Il a, par la suite, présenté l'Institut et ses différentes composantes et plus amplement le Master « Sécurité nationale » et ses objectifs.

Le Président, après remerciements, a présenté les trois autres membres de l'équipe d'experts et conséquemment fait état des objectifs de la mission et du programme de la visite.

Successivement dans cette perspective, le personnel enseignant, les membres du PATS et les étudiants ont été reçus.

Il résulte des différentes entrevues sectorielles, des échanges libres et discutés, de pertinentes observations et constats. Il a été effectivement noté l'implication du personnel enseignant extérieur dit professionnel et de l'augmentation de leur nombre dans l'élaboration du programme de ce Master. Il en fut de même de l'intitulé de certaines disciplines et de l'introduction d'autres matières pour mieux asseoir la dimension qualifiante.

Des questions et observations des auditeurs du Master, constitués essentiellement de professionnels en activité, ont permis de relever leur satisfaction quant au déroulement des enseignements et de l'utilité de relever leur qualification professionnelle dans le domaine de la sécurité

Enfin le groupe d'experts a pu constater l'implication et la collaboration effective d'un personnel administratif, technique et de service qualifié sur toute la chaîne administrative interne et extérieure, dans un nouveau cadre environnemental et de bâtiments réhabilités, réservés exclusivement au Centre des Hautes Études de Défense et de Sécurité.

La visite sur le terrain a pris fin vers 17H 30 après restitution, partagée par le groupe mandaté par l'ANAQ SUP avec le Comité de pilotage, de ses premières conclusions.

3.2 Appréciation de la visite sur site

La visite s'est effectuée dans une bonne ambiance, empreinte de cordialité. Les échanges ont été, globalement, francs et détendus.

4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
<i>Standard 1.01: Le programme d'études est régulièrement dispensé</i>
Observations/commentaires : Le programme de Master Sécurité nationale offert par le CHEDS est dispensé sans interruption depuis janvier 2018 et en est à sa cinquième itération. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
<i>Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.</i>
Observations/commentaires : Le plan stratégique est disponible depuis 2020, soit deux ans après le démarrage du programme ; ce qui constitue en soi un bon indicateur d'une planification adéquate et d'un bon début de mise en œuvre. Le plan stratégique reflète une bonne articulation entre objectifs, missions et contenu du programme. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
<i>Standard 1.03: Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.</i>
Observations/commentaires : Des professionnels d'origine diverse (armée et autres secteurs de la vie socio-économique) interviennent activement dans le programme. Par ailleurs des conventions de partenariat existent et sont mises en œuvre. Cependant, des questions ont été posées au sujet du nombre décroissant de militaires participant au programme et de la participation étrangère limitée. Des voyages d'études contribuent cependant positivement à la réalisation de ce standard. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité
<i>Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.</i>
Observations/commentaires : La gouvernance académique et administrative semble bien répartie. La répartition des tâches entre le DG et le DGA est à préciser. Il ne semble pas y avoir un doyen des études responsable spécifiquement du cursus académique dans son ensemble. Une équipe restreinte dédiée au programme s'acquitte cependant bien de l'organisation et du fonctionnement du programme. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
<i>Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.</i>
Observations/commentaires : Le processus décisionnel paraît fortement encadré avec une implication relative du PER, justifiée par la spécificité du contexte sanitaire. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
<i>Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.</i>
Observations/commentaires : Une cellule interne d'assurance-qualité (CIAQ) a été mise sur pied, de même qu'un mécanisme d'évaluation des enseignements par les étudiants et d'un mécanisme de la conformité des enseignements avec les syllabus. Les mesures correctives émanant de ces instances sont intégrées. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Observations/commentaires :

La maquette présentée et mise en œuvre est conforme au LMD. Des remarques ont été faites suite au contenu de cette maquette et de la suite logique des cours figurant au programme. Les plans de cours ne sont pas écrits selon un format standard uniformisé.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Recommandations :

Mieux expliquer les parallèles avec le Master en Défense, Sécurité et Paix offert également par le CHEDS.

Uniformiser les syllabi

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Observations/commentaires :

La frontière entre le cursus académique et le développement professionnel des cadres est parfois nébuleuse. Les cours figurant au programme n'ont pas tous la même durée (unités d'enseignement). Comme ce programme vise la réalisation d'un master professionnel, la rédaction d'un mémoire est questionnée.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Recommandations :

Un essai (mémoire), plus court, pourrait probablement être adéquat.

Un cours de méthodologie de rédaction du rapport professionnel d'un volume horaire d'environ dix (10) heures est préconisé.

Les mémoires doivent être remplacés par un rapport de stage très succinct d'une vingtaine de pages sous la direction d'un membre de l'équipe pédagogique du Master lequel corrigera et attribuera une note. Cette méthode permettra de résorber le déficit énorme de « mémoires » non soutenus.

Standard 3.03: Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Observations/commentaires :

Le diplôme est délivré par le CHEDS qui a déjà subi une évaluation institutionnelle couronnée de succès.

Les attestations de réussite partagées comme pièces justificatives ont été émises beaucoup plus tard que la date de complétion du programme.

Des précisions méritent d'être apportées sur la forme des attestations délivrées : il ne s'agit pas d'un Master 2 mais d'un diplôme de Master obtenu par la validation de quatre semestres dont les deux premiers à la sélection.

Le service pédagogique du Master devrait aussi délivrer un supplément de diplôme indiquant notamment le contenu des enseignements, la valeur du diplôme. A la demande du comité de pilotage, un exemplaire sera transmis par un membre de l'équipe d'experts.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04: Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Observations/commentaires :

Le taux de réussite baisse d'année en année depuis le premier programme lancé en 2018. Il atteint cependant 73%.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Recommandation :

Une attention particulière doit être portée à ce sujet afin d'en déterminer la cause et prendre les actions nécessaires.

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01: L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Observations/commentaires :

Le Personnel d'enseignement et de recherche est composé majoritairement d'universitaires avec tous les grades et titres (Professeur titulaire, professeur assimilé, Maître de conférences, Maîtres de conférences assimilés et assistants) ainsi que des professionnels d'une grande expérience. Le recrutement des enseignants s'appuie sur une grille de sélection de référence proposée et adoptée par le CHEDS. L'expérience des enseignants est aussi recherchée.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Recommandation :

En recourant aux moyens et techniques de mise à disposition et de détachement, le CHEDS devrait doter la formation d'enseignant permanent.

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Observations/commentaires :

La détermination du volume horaire des enseignants est hebdomadaire et semestrielle. En effet, le volume horaire des vacataires est fixé en fonction de l'élément constitutif. Il existe un registre de pointage des enseignements. Le directeur des programmes veille à l'état d'avancement des cours.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Recommandation :

Elaborer un guide ou arrêté qui répartit les charges horaires des professionnels de façon précise.

Standard 4.03: La mobilité du PER est possible.

Observations/commentaires :

Le dispositif de formation facilite la mobilité du PER, qui s'effectue à travers des échanges avec les universités notamment l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. La mobilité intervient à travers des missions d'enseignement dans des universités nationales. Elle apparaît aussi avec la participation à des travaux de recherches en collaboration avec des laboratoires étrangers. Des visites à l'étranger sont régulièrement organisées. De même qu'il existe des conventions de partenariat.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Recommandation :

Multiplier et diversifier les conventions de partenariat et favoriser la coopération entre universités sénégalaises, africaines et internationales.

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Observations/commentaires :

Les conditions d'admission au Master de sécurité nationale sont étudiées dans le cadre d'une commission de sélection sur la base de critères préalablement définis, dont notamment la présentation d'un diplôme de Maîtrise, de master ou tout autre diplôme équivalent. Cette commission n'enregistre pas la présence des enseignants chercheurs et ne semble pas prendre rigoureusement en compte les exigences du LMD qui prévoit la validation de 60 crédits en première année de Master ou à défaut, 70% des 60 crédits pour avoir un passage conditionnel.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Recommandation :

Etablir un dispositif de définition des passerelles en deuxième année de Master conformément à la réglementation en vigueur du système LMD.
<i>Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.</i>
Observations/commentaires : L'égalité des chances est respectée même s'il y a un grand déséquilibre en faveur des garçons. Le déséquilibre genre au détriment des enseignants de sexe féminin est aussi noté dans le corps professoral. Recommandation : Veiller toujours dans la mesure du possible à corriger les déséquilibres. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
<i>Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.</i>
Observations/commentaires : La mobilité existe. Toutefois, la mise en œuvre est assez faible. Mais des efforts sont prévus en ce sens même s'ils ne produisent pas de résultats concrets pour l'instant. L'accréditation du Master est très importante pour la réalisation de cet objectif. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
<i>Standard 5.04: Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.</i>
Observations/commentaires : Il existe des salles de cours et de travaux dirigés adaptées au programme du Master sécurité nationale. Le Master est constitué d'une seule classe d'une vingtaine d'auditeurs pour un effectif d'une dizaine d'enseignants vacataires ; soit un taux d'encadrement acceptable. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.05: Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Observations/commentaires :

Certes, il y a une réelle préoccupation et une volonté manifeste d'accompagner les étudiants, mais il convient de reconnaître que la plupart des étudiants inscrits dans ce programme de Master sont des professionnels. Le travail consistera plutôt à leur doter de compétences en matière de sécurité pour accompagner les décideurs politiques mais aussi de gérer les questions de sécurité liées à leurs administrations d'appartenance.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Recommandation :

Créer un fichier et désigner un agent chargé du suivi de l'insertion des diplômés

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01: Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Observations/commentaires :

Le programme du Master Sécurité nationale dispose de ressources en moyens humains, matériels et financiers.

Le CHEDS dispose d'infrastructures et d'équipements didactiques suffisants et adaptés.

Tous les cours sont organisés dans les locaux du CHEDS avec les supports pédagogiques requis. Les locaux sont climatisés et équipés d'immobiliers adéquats pour le déroulement de la formation.

Le CHEDS dispose de ressources financières provenant des frais de formation payés par les auditeurs et des ressources allouées par l'État, permettant la réalisation de ses objectifs académiques.

L'Institut dispose d'un bloc administratif autonome comprenant notamment :

- Un service d'accueil et d'orientation chargé de relayer les appels à candidature, d'informer les auditeurs, de répondre à leurs appels téléphoniques et de diffuser les notes de service ;
- Un centre de documentation disposant d'une bibliographie adaptée à l'offre pédagogique du Master ;
- Une salle multimédia chargée du marketing de la formation, des prises de vue et des enregistrements ;
- Un cafétaria avec une salle de restauration, des toilettes, des surpresseurs ;
- Un espace vert pour les étudiants du Master équipé d'un wifi ;
- Des toilettes propres, avec de l'eau courante, des extincteurs régulièrement entretenus.

La visite des locaux et les éléments de preuve trouvés sur place attestent que le Master Sécurité nationale est doté des équipements et locaux adaptés à ses objectifs de formation.

Appréciation globale sur le standard : **ATTEINT**

5. Points forts du programme

- Une gouvernance administrative et pédagogique de qualité ;
- Des infrastructures adaptées et de qualité ;
- Des plans de cours dotés de syllabi disponibles ;
- Des voyages d'études de perfectionnement courts et utiles ;
- Un programme pertinent et bien évalué ;
- Une maquette conforme au LMD ;
- Un corps enseignant compétent, diversifié, et comportant une bonne dose de professionnels
- Une légère structure dédiée à la recherche et aux publications ;
- Une bonne salle multimédia.

6. Points faibles du programme

- Manque de lisibilité de la maquette en rapport avec un intitulé adéquat de certaines UE et une allocation/volume horaire adéquate
- Absence de modules d'enseignement transversaux et pertinents comme l'anglais et l'informatique
- Absence d'enseignant permanent
- Absence de mécanisme de suivi des alumni
- Absence de lisibilité entre gouvernance administrative et gouvernance académique
- Trop de mémoires d'études non soutenus
- Le master n'est pas bien connu au plan national

7. Appréciations générales

Le CHEDS a atteint la quasi-totalité des standards requis

8. Recommandations à l'établissement

- Recruter plusieurs enseignants permanents ;
- Veiller à la lisibilité entre gouvernance académique et administrative ;
- Veiller à réduire le nombre de mémoires non soutenus ;
- Mettre en place un mécanisme de suivi des alumni ;
- Prendre par arrêté au début de chaque année académique la liste des enseignants autorisés à intervenir au CHEDS ;
- Travailler au rayonnement du Master au plan national.

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

- Clarifier la relation entre l'absence de Master 1 et la délivrance d'un master 2 par le CHEDS

10. Proposition de décision

Accréditation